

# Admission en filière intégrée binationale

L'entrée en première année en filière intégrée binationale



## NIVEAU REQUIS

\* Les épreuves d'entrée spécifiques à l'accès en 1<sup>re</sup> année de filière intégrée binationale sont ouvertes aux candidats justifiant du niveau bac 0 ou supérieur, à l'exception du Programme France-Caraïbe, réservé aux candidats justifiant du niveau Bac+1 (60 ECTS).

\* Les lauréats aux épreuves d'entrée devront justifier du niveau requis au moment de leur inscription administrative à Sciences Po Bordeaux. Il n'est donc pas nécessaire d'être déjà en possession des titres exigés pour se présenter aux épreuves d'entrée.

\* L'enseignement de deux langues étrangères, dont l'anglais, est obligatoire en cours de scolarité à Sciences Po Bordeaux. On n'y débute pas l'apprentissage d'une « nouvelle » langue. Les deux langues choisies doivent donc avoir été pratiquées, initialement, au lycée.

Les étudiants inscrits en filière intégrée binationale ne peuvent obtenir le diplôme de Sciences Po Bordeaux que dans le cadre de cette filière. Les étudiants reçus à la fois en filière intégrée binationale et en cursus général devront faire un choix définitif entre les deux cursus.

» Les filières intégrées binationales France-Allemagne (FIFA), France-Espagne (FIFE), France-Portugal (FIFPO), France-Italie (FIFI), France-Caraïbe (FIFCA) et France-Hong-Kong (FIFHKG) sont ouvertes aux candidatures en 2020. «



## ÉPREUVES DE L'EXAMEN D'ENTRÉE

L'inscription est effectuée exclusivement par Internet, sur la plateforme [Parcoursup](#) durant la période prédéfinie par le Ministère.

\*\*\* Covid-19 : la procédure de sélection est adaptée aux recommandations ministérielles. Elle est valable pour la session de recrutement 2020. \*\*\*

### DÉROULEMENT DES ÉPREUVES : EN DEUX PHASES

#### 1. ADMISSIBILITÉ

Cette phase est organisée à partir d'un outil d'aide à la décision défini par la commission d'examen des vœux de Sciences Po Bordeaux (50% de la note finale). Son objectif est d'évaluer les aptitudes des candidats sur la base de cinq attendus spécifiques à la formation de Sciences Po Bordeaux (expression écrite ; expression orale ; maîtrise de deux langues vivantes ; intérêt pour le monde contemporain et ses évolutions ; aptitude à la compréhension, l'analyse et la synthèse).

Elle s'appuiera notamment sur les notes :

- \* des épreuves anticipées du baccalauréat : français oral et écrit et travaux personnels encadrés ;
- \* de français (3 trimestres de Première) ;
- \* d'histoire-géographie (3 trimestres de Première et deux premiers trimestres de Terminale) ;
- \* de LV1 et LV2 (3 trimestres de Première et deux premiers trimestres de Terminale) ;
- \* de l'enseignement de spécialité de terminale en fonction de la série (deux premiers trimestres de Terminale) ;
- \* de philosophie (deux premiers trimestres de Terminale).

À l'issue de la phase d'admissibilité, les candidats retenus participeront à la phase d'admission.

## 2. ADMISSION

Étude qualitative du dossier scolaire (50 % de la note finale) par un enseignant, à partir :

- \* des bulletins (3 trimestres de Première et deux premiers trimestres de Terminale), disponibles sur Parcoursup ;
- \* de l'ensemble des bulletins de l'enseignement supérieur, le cas échéant ;
- \* du relevé de notes du baccalauréat, le cas échéant ;
- \* de la fiche avenir complétée (ou fiche de suivi de réorientation/de reprise d'études le cas échéant) ;
- \* de la copie d'une épreuve de baccalauréat blanc en français, philosophie, histoire-géographie ou enseignement de spécialité (au choix) ou, à défaut, d'un devoir sur table rédigé et noté fourni par le candidat (dans une des matières précédemment mentionnées). Les candidats pourront également fournir, en lieu et place d'une copie de baccalauréat blanc, la copie de l'épreuve écrite anticipée de français au baccalauréat ou une copie de baccalauréat dans une des matières précédemment mentionnées ;
- \* de la copie d'une épreuve de baccalauréat blanc dans la langue de la filière (ou, à défaut, d'un devoir sur table rédigé dans la langue de la filière et noté fourni par le candidat) ;
- \* d'un CV (la rubrique "activités et centres d'intérêt" est équivalente à un CV et doit obligatoirement être complétée) ;
- \* du projet de formation motivé, rédigé dans la langue de la filière.

L'objectif est ici de sélectionner les candidats au-delà des notes obtenues, en tenant compte des évaluations qualitatives des enseignants, du parcours extra-académique et du projet de formation global.

Les résultats d'admission seront communiqués via Parcoursup à compter du 19 mai 2020 (conformément au calendrier national).

**IMPORTANT** : ces informations ne sont pas opposables à l'administration de Sciences Po Bordeaux, elles sont susceptibles de modifications.